



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная  
организация  
Объединенных  
Наций

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

## TRENTE ET UNIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

**Panama (Panama), 26 - 30 avril 2010**

### **SITUATION EN HAÏTI, LE PROCESSUS DE RECONSTRUCTION: Aspects de la sécurité alimentaire et de l'agriculture à prendre en compte dans la future programmation**

#### CONTEXTE DE LA RECONSTRUCTION

1. Le tremblement de terre qui a secoué Haïti le 12 janvier 2010 ainsi que les répliques qui ont suivi ont dévasté la province de l'ouest autour d'un épicentre situé à 17 km au sud-ouest de Port-au-Prince, capitale d'Haïti, qui a subi des dégâts considérables. Le bilan du séisme fait état de plus de 200 000 morts, de plus de 300 000 blessés et d'au moins 1,7 million personnes sans abri. Plus de 600 000 personnes sont désormais déplacées à l'intérieur du pays, y compris 160 000 personnes qui se sont réfugiées près de la zone frontalière avec la République dominicaine. Ces personnes déplacées représentent un fardeau d'autant plus lourd pour les ménages ruraux qu'ils sont déjà vulnérables. Les conditions socio-économiques régnant avant le tremblement de terre étaient caractérisées par une pauvreté largement répandue et un environnement très dégradé, notamment la couche superficielle du sol, ce qui ne permettait pas aux ruraux de disposer de moyens d'existence durables et productifs. Par ailleurs, la population d'Haïti vivait déjà dans une situation d'insécurité alimentaire élevée, comptant près de 5,4 millions de personnes, soit 60 pour cent de la population, souffrant de malnutrition chronique. Selon les estimations, 60 pour cent des Haïtiens tiraient leurs revenus directement de l'agriculture et 75 pour cent dépendaient des moyens d'existence ruraux.

2. La hausse des prix des denrées alimentaires en 2008 a provoqué des troubles civils. Trois ouragans et un orage tropical ont aggravé la situation. Le tremblement de terre n'a donc fait qu'amplifier des niveaux déjà très élevés de vulnérabilité. Les régions les plus touchées ont été *Port-au-Prince, Carrefour, Léogane, Delma et Jacmel*, qui ont dû faire face à l'arrivée massive de réfugiés de Port-au-Prince et à la destruction d'infrastructures nationales, dont l'impact négatif sur la vie et les moyens d'existence des Haïtiens a été incontestable dans de vastes portions du pays.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)

3. En outre, les effets du séisme sur la capitale haïtienne ont créé une crise sans précédent touchant les zones les plus peuplées ainsi que le centre économique et administratif du pays<sup>1</sup>. Selon le rapport d'évaluation des besoins après la catastrophe (PDNA), la valeur totale des dommages et des pertes causés par le tremblement de terre a été estimée à environ 8 milliards d'USD, soit 120 pour cent du PIB 2009. C'est la première fois depuis près de quarante ans que le rapport entre le coût d'une catastrophe et une économie nationale est si élevé. Le gouvernement haïtien et la communauté internationale ont noté que la crise avait été d'autant plus tragique que la stabilité, la croissance économique, les conditions de vie et la production agricole semblaient s'améliorer après la série de cyclones catastrophiques de 2008.

4. En ce qui concerne les régions rurales, bien que des habitations, des systèmes d'irrigation et des installations d'entreposage aient été détruits ou endommagés dans les zones situées autour ou à proximité de l'épicentre, l'impact le plus notable a été le déplacement des populations urbaines dans les régions rurales où vivent déjà des communautés très pauvres<sup>2</sup>. Ces populations déplacées ont constitué une charge pour les familles et les communautés d'accueil. Les populations locales ont adopté des mesures extrêmes pour s'adapter à la crise – consommation des réserves de nourriture et de semences, épuisement de l'épargne en espèces des ménages et vente systématique d'actifs. Les ménages ne pourront donc pas acheter des intrants pour la prochaine campagne, créant les conditions d'un cercle vicieux caractérisé par la réduction de la production vivrière, la diminution des recettes en espèces et l'augmentation de l'insécurité alimentaire.

5. L'effondrement des marchés d'intrants et d'extrants agricoles dû à la crise fera certainement obstacle à un redressement à court et moyen terme. Dans les zones de cultures pluviales aussi bien que dans les zones irriguées, des évaluations conduites auprès de ménages agricoles, d'intermédiaires commerciaux et de détaillants ont fait apparaître des perturbations importantes dans les marchés agricoles. Les activités de terrain ont fait état d'un recul de 10 à 30 pour cent des prix au départ de l'exploitation dans les trois ou quatre premières semaines qui ont suivi le tremblement de terre et d'une diminution de 20 à 40 pour cent de la demande. Pour ce qui est des ménages agricoles, de nombreux exploitants des plaines irriguées très productives n'ont pas pu vendre leur production sur les marchés traditionnels après le tremblement de terre. La baisse de la production vivrière, la chute des revenus agricoles et la réduction de la disponibilité alimentaire ont entraîné une contraction des marchés des produits agricoles. Ces pressions continueront de peser sur les moyens d'existence agricoles, en particulier ceux des ménages ruraux les plus démunis.

6. Le but du présent document est: (1) de donner un aperçu de la réponse immédiate et du plan d'action des institutions sises à Rome; (2) d'examiner la manière dont l'agriculture et le développement rural devraient jouer un rôle essentiel dans la reconstruction d'Haïti et (3) d'attirer l'attention des pays membres sur des points importants liés à la mise en œuvre des projets et des programmes axés sur la sécurité alimentaire et l'agriculture.

### **1) Aperçu de la réponse immédiate et du Plan d'action des institutions sises à Rome**

7. L'objectif global du plan d'action des institutions ayant leur siège à Rome au cours des douze mois prochains est d'établir progressivement des conditions de sécurité alimentaire satisfaisantes et durables en Haïti après la catastrophe. Les trois institutions sises à Rome (FAO, FIDA, PAM) ont réuni un groupe de travail en février 2010 pour aider le gouvernement haïtien à intervenir en matière de sécurité alimentaire et d'agriculture<sup>3</sup>. Les actions conjointes ont été annoncées à la réunion de haut niveau qui s'est tenue à Rome le 12 février en présence du

---

<sup>1</sup> Rapport sur l'Évaluation des besoins après la catastrophe (PDNA) 2010, établi par le Gouvernement haïtien avec l'aide de la communauté internationale.

<sup>2</sup> La FAO et le Ministère de l'agriculture ont rétabli le « groupe » agriculture de coordination humanitaire afin de coordonner les efforts visant à fournir une aide aux agriculteurs et aux familles rurales et à appuyer la production vivrière locale après la catastrophe. La FAO dirige le « groupe » agriculture, qui rassemble des participants de plus de quatre-vingt-dix organisations, y compris des agences gouvernementales, des donateurs, des partenaires des Nations Unies, le CICR/FICR et les ONG.

<sup>3</sup> Plan d'action immédiate des institutions sises à Rome (FAO-FIDA-PAM), 26 février 2010.

Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural d'Haïti. Les premiers efforts déployés immédiatement après la catastrophe étaient essentiellement des interventions d'urgence consistant à fournir un appui logistique et une aide alimentaire, à remplacer des actifs pour redresser et augmenter la production alimentaire nationale, à améliorer l'accès à la nourriture, à créer des emplois et empêcher la sécurité alimentaire de se détériorer davantage. Le plan spécifique d'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition prévu pour Haïti comprend cinq domaines d'assistance principaux: *i) intervention d'aide humanitaire à court terme (distribution de nourriture à 2,5-3 millions de personnes en 2010); ii) programme national de nutrition pour éliminer la malnutrition; iii) amélioration de la sécurité alimentaire des ménages (programmes axés sur l'aménagement des bassins versants et le reboisement); iv) réduction et gestion des risques (alerte précoce, décentralisation des stocks et installations d'entreposage); v) renforcement des institutions et des politiques nationales (cadre juridique pour la qualité des aliments et le développement de capacités).*

8. Les institutions sises à Rome ont continué à approfondir leur collaboration depuis la formation du groupe de travail en février, notamment en prêtant leur concours aux opérations et aux projets conduits sur le terrain<sup>4</sup>. Les trois institutions ont adopté une série de mesures visant à protéger et à améliorer la sécurité alimentaire et consistant notamment à: *répondre aux besoins alimentaires et accroître la consommation des ménages; contribuer à la restauration d'infrastructures rurales et de moyens d'existence ruraux essentiels; renforcer l'appui aux programmes nationaux en cours; cibler l'emploi rural; appeler à l'annulation complète de la dette; distribuer des semences et des plants dans des zones et à des ménages ciblés; lancer des programmes pour remplacer et remettre en état les infrastructures agricoles tout en améliorant parallèlement l'accès à la nourriture grâce au redressement des marchés; fournir des intrants à des ménages urbains et péri-urbains ciblés pour accroître l'autosuffisance; et renforcer la coordination des institutions qui contribuent à l'amélioration de la sécurité alimentaire et au redressement de l'agriculture.* Les trois institutions, en coopération avec l'UNICEF, examinent actuellement d'autres initiatives, notamment le lancement du pôle de sécurité alimentaire en Haïti, qui sera coprésidé par la FAO et le PAM et s'occupera de questions liées à l'aide alimentaire, la nutrition, l'agriculture et la production vivrière.

9. Les résultats escomptés de ces interventions sont l'amélioration de la disponibilité alimentaire et de l'accès à la nourriture – grâce à l'augmentation de la production agricole – dont bénéficieront les ménages ruraux vulnérables, les familles urbaines qui ont perdu leurs revenus et les sources de leurs moyens d'existence, et les personnes récemment devenues vulnérables. De nouvelles possibilités d'emploi dans les zones rurales contribueront à enrayer la vente d'actifs (animaux, outils, terres, arbres), à protéger les ressources naturelles et à réduire le fardeau que représentent les populations déplacées pour les communautés d'accueil dans les zones rurales. L'augmentation de la production vivrière réduira le risque d'une dépendance à long terme vis-à-vis de l'aide alimentaire. Elle devrait également contribuer à une détente des prix des denrées alimentaires sur les marchés locaux et donc améliorer l'accès à la nourriture des ménages victimes d'insécurité alimentaire. En outre, les ménages urbains dont les moyens d'existence ont été gravement mis à mal par le tremblement de terre accèderont plus facilement aux légumes nutritifs produits par les jardins urbains, qui fourniront des légumes frais riches en micronutriments et des sources de revenus pour les ménages bénéficiaires.

---

<sup>4</sup> Le FIDA, par exemple, a décidé de réaffecter une partie de son portefeuille actuel de projets (d'un montant total de 1,5 million d'USD à ce jour) au profit de la réponse d'urgence de la FAO à l'appui des efforts de secours déployés après la catastrophe. Ces fonds sont employés pour une aide immédiate apportée aux départements du centre, du nord-ouest et du nord-est d'Haïti. Par ailleurs, le PAM, qui dirige le « groupe » logistique, continue d'aider la FAO en entreposant et en transportant des intrants agricoles. Il joue par ailleurs un rôle essentiel dans les transports entre Haïti et la République dominicaine. La répartition des intrants agricoles nécessaires entre les différents niveaux des communautés locales et des départements a été effectuée conjointement par la FAO et d'autres partenaires du pôle agricole.

10. La nécessité d'intégrer davantage l'aide humanitaire dans les interventions structurelles à moyen et plus long terme conduites dans les domaines de la sécurité alimentaire et de l'agriculture est apparue très clairement dès le début de la crise. Il existe à ce propos des exemples de nouveaux types de modalités de programmation rapprochant les objectifs du secours d'urgence et ceux du développement, et qui mettent un accent spécial sur l'agriculture, la réduction des risques et l'adaptation au changement climatique<sup>5</sup>. Les institutions sises à Rome veilleront à ce que les contributions et l'expertise propres à chaque institution soient intégrées dans l'éventail des activités de secours d'urgence, de redressement et de développement déployées pour appuyer et atteindre les objectifs nationaux en matière de sécurité alimentaire.

## **2) Le développement rural et l'agriculture joueront un rôle de premier plan dans la reconstruction**

11. La Conférence internationale des donateurs pour un nouvel avenir en Haïti, tenue à New York le 31 mars 2010, a démontré l'engagement international déployé en faveur du relèvement d'Haïti dans le court et le long termes. Une attention toute particulière a été accordée à l'agriculture car elle constitue un élément essentiel du relèvement, comme le souligne le Plan d'action du Gouvernement haïtien, examiné par la Conférence des donateurs. Les contributions annoncées à la Conférence s'élèvent à plus de 9 milliards d'USD à l'appui de la reconstruction, des services sociaux, de la gouvernance, du développement durable et de la réduction des risques de catastrophes. Les objectifs du Gouvernement et de la communauté internationale pour les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture après le séisme sont clairs: *reconstruire le secteur agricole; appuyer la croissance économique dans les zones rurales; sauvegarder et améliorer la sécurité alimentaire; et créer des possibilités d'emploi et d'autres moyens de subsistance pour les populations rurales et les personnes déplacées.*

12. L'un des principaux objectifs de la stratégie de relèvement est de développer des réseaux de pôles de croissance urbaine et rurale moins étendus, en dehors de Port-au-Prince, axés sur l'agriculture, le tourisme, l'industrie et l'emploi. Le concept de pôle de croissance rurale implique à son tour la nécessité de renforcer la résistance au niveau des communautés et de mettre en place les capacités voulues pour relier l'action et la politique, entre les plateformes administratives aux niveaux national et local. La majorité des Haïtiennes étant membres de communautés locales, il est fondamental pour la réussite de l'approche pôle de croissance de garantir que leurs voix et leurs perspectives soient intégrées dans les interventions à l'appui du Plan d'action national<sup>6</sup>. Par ailleurs, les femmes jouent généralement un rôle déterminant dans la commercialisation intérieure et la transformation des produits agricoles produits par les ménages<sup>7</sup>. En réfléchissant davantage aux besoins respectifs des hommes et des femmes et à la répartition du travail entre les hommes et les femmes de tous les âges dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture, on pourrait contribuer de manière non négligeable à relancer la production agricole, à ajouter à la chaîne de valeur et à relever le marché.

13. La FAO a identifié trois axes prioritaires pour assurer le relèvement de l'agriculture en Haïti et appuyer la sécurité alimentaire, les thèmes transversaux et les objectifs de décentralisation: 1) infrastructures rurales et développement local (gestion des bassins versants, reboisement, irrigation et routes de desserte, régimes fonciers); 2) production et développement de la chaîne de valeur [élevage, pêche, aquaculture, commerce, agriculture urbaine et périurbaine, cultures de base (multiplication des semences, distribution d'intrants agricoles, tels que semences, engrais, outils et infrastructures de post-récolte), achats locaux avec le PAM]; et 3) services agricoles (recherche et vulgarisation, crédit rural avec l'IICA, renforcement institutionnel). Le Gouvernement haïtien, par le biais de l'Évaluation conjointe des besoins post-séisme (PDNA), a

---

<sup>5</sup> Voir par exemple, *FAO Global Environmental Facility Project: Strengthening Climate Resilience and Reducing Disaster Risk in Agriculture to Improve Food Security in Haiti post-Earthquake*

<sup>6</sup> Recommandations principales: Rapport parallèle en matière d'égalité hommes-femmes sur l'évaluation des besoins post-séisme en Haïti, mars 2010

<sup>7</sup> Réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP, de l'UNICEF et du PAM, janvier 2008, Document d'information, Point 3 de l'ordre du jour, Stratégies de réduction du risque de catastrophe

aussi demandé un renforcement de la capacité du secteur à réduire et à gérer les risques de catastrophes.

**3) Points fondamentaux que les États membres sont invités à examiner concernant les orientations à fournir pour la mise en œuvre des projets et des programmes dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture**

14. Les États membres ont clairement reconnu que la reconstruction d'Haïti après le séisme nécessitait une coopération renforcée. Et, si l'engagement envers les impératifs humanitaire doit être maintenu, les interventions de secours à court terme sont souvent moins axées sur la promotion des mesures communautaires comme la réduction des risques pour renforcer la capacité de résistance aux chocs. Il est indispensable d'adopter dans les interventions une démarche plus anticipative, qui aidera Haïti à réduire les risques grâce à la planification préalable, l'alerte rapide, les plans d'urgence, les mesures de prévention et d'atténuation. L'investissement dans des constructions antisismiques et d'autres mesures de réduction des risques avant la catastrophe auraient permis de réduire le nombre des blessés et des morts et les dommages matériels. Par ailleurs, le séisme a détruit le centre cartographique, qui constituait une source importante d'informations sur l'alimentation et l'agriculture. Il est fondamental d'apporter un soutien immédiat aux centres et instituts liés à l'alerte rapide et à l'action immédiate qui existent encore, comme la Coordination nationale de sécurité alimentaire (CNSA) et le Réseau du système d'alerte précoce contre la famine (FEWS).

15. L'environnement naturel en Haïti est extrêmement dégradé, et ce depuis bien avant le séisme. La pression sur les bassins versants et le déboisement ont contribué à l'extrême pauvreté et à l'instauration d'une économie essentiellement de subsistance. Considérée comme une zone très sensible, compte tenu des risques et des dangers auxquels elle est exposée, Haïti est particulièrement vulnérable aux inondations, aux ouragans et aux glissements de terrain qui ont des impacts considérables sur la production agricole, provoquant l'érosion des sols et l'accroissement de l'aridité et de la salinité. Une année sur deux, la population d'Haïti est confrontée à des cyclones, des tempêtes ou des dépressions tropicales qui sont parmi les catastrophes naturelles celles qui causent le plus de morts et le plus dégâts matériel. Plus de 96 pour cent des Haïtiens vivent constamment exposés à au moins deux dangers, et Haïti est de plus en plus considéré comme l'un des pays les plus vulnérables aux effets dommageables et du changement climatiques<sup>8</sup>. Les petits agriculteurs et les ménages ruraux sont particulièrement vulnérables aux séquelles du séisme en raison des conditions préexistantes d'insécurité alimentaire et des difficultés créées par la pression démographique suite aux déplacements de populations vers les zones rurales. Les stratégies de survie, faibles au départ, atteignent vite leurs limites.

16. Relancer la production agricole et contribuer à son intensification durable pour améliorer la sécurité alimentaire est une priorité du gouvernement haïtien et de la communauté internationale<sup>9</sup>. Les vulnérabilités du secteur agricole étant étroitement liées à la conservation de l'eau et du sol, même avant le séisme, il faudra pour que le processus de relèvement de l'agriculture à long terme soit efficace, analyser les facteurs déterminants de risque, identifier les risques et s'y préparer, et renforcer les capacités afin de réduire l'exposition à des dangers futurs et aux impacts prévisibles de l'augmentation de la variabilité climatique. Pour Haïti, une approche multirisques, intégrant la réduction du risque et les bonnes pratiques d'adaptation, est une nécessité étant donné la grande diversité des risques auxquels le pays est exposé.

17. Les États membres souhaiteront peut-être examiner les projets et les programmes axés sur la reconstruction post-séisme dont les objectifs sont les suivants:

---

<sup>8</sup> Haïti PDNA 2010

<sup>9</sup> MARNDR: Programme spécial d'appui à la production alimentaire en Haïti en réponse aux quatre cyclones de l'été 2008, au tremblement de terre du 12 janvier 2010 et à l'intégration des populations déplacées. Port-au-Prince, janvier 2010.

- *définir et assurer une plus grande cohérence entre les activités, les programmes et les processus liés à l'urgence, au relèvement et au développement;*
- *construire des infrastructures rurales et promouvoir le développement local par la mise en valeur des bassins versants, le reboisement, la création de vergers et de pâturages, l'irrigation, les routes de dessertes et les régimes fonciers;*
- *privilégier la production et les chaînes de valeur dans l'élevage, les produits laitiers et la volaille, la pêche et l'aquaculture, le commerce, les cultures de base (intrants et matériels agricoles), l'agriculture urbaine et périurbaine;*
- *assurer le développement des capacités dans les services agricoles, comme la recherche et la vulgarisation, le crédit rural et le renforcement institutionnel;*
- *promouvoir les variétés de semence résistantes aux maladies et ravageurs locaux, ainsi que les variétés à cycle végétatif court;*
- *mettre en place des réserves de semences stratégiques aux niveaux national, départemental et local avec certaines associations d'agriculteurs qui peuvent renforcer les marchés des semences commerciales;*
- *appuyer l'élaboration d'une grande initiative de récolte de l'eau dans les zones rurales;*
- *accroître la visibilité et renforcer les capacités et la participation des femmes ayant un rôle de chef et des organisations féminines de la société civile dans le relèvement et la reconstruction des secteurs de l'alimentation et de l'agriculture<sup>10</sup>;*
- *promouvoir et renforcer la coopération Sud-Sud entre les pays de la région et Haïti, étant donné en particulier l'étendue des compétences techniques disponibles dans l'agriculture;*
- *accélérer les activités nationales de réduction et de gestion du risque de catastrophe dans les secteurs alimentaire et agricole, et mettre l'accent sur le développement des capacités grâce au transfert de connaissances qui réduisent l'exposition aux risques naturels et aux risques d'origine humaine, notamment au niveau des communautés;*
- *apporter un appui au système national de gestion du risque des catastrophes et renforcer les capacités afin d'intégrer des connaissances et des compétences techniques à la préparation aux catastrophes et aux interventions dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture;*
- *privilégier l'analyse des liens de causalité entre le risque de catastrophe et le sous-développement agricole, et mettre en évidence les interventions les plus efficaces à l'appui de l'intensification durable de la production agricole en Haïti.*

18. Un soutien immédiat doit être apporté à l'agriculture, en particulier avant la saison des ouragans qui démarre en juin et le début des semis de la campagne secondaire en juillet. Sans un engagement financier exprès au regard des besoins identifiés dans le Plan d'action national, les perspectives de *reconstruire en mieux* et d'un relèvement à long terme dans l'agriculture s'amenuisent. L'attention particulière accordée à l'agriculture, comme le prônent le Plan d'action national du Gouvernement haïtien et la communauté internationale, est significative. La FAO est prête à œuvrer avec ses Membres et ses partenaires pour garantir que la reconstruction en Haïti débouche sur l'amélioration de la sécurité alimentaire et le relèvement de l'agriculture et que la population soit mieux préparée et les communautés mieux armées face aux catastrophes et face aux situations d'urgence dans l'alimentation et l'agriculture.

<sup>10</sup> Rapport parallèle en matière d'égalité hommes-femmes sur l'évaluation des besoins post-séisme en Haïti, mars 2010